

Vues de Bruxelles sur la crise actuelle et les solutions pour s'en sortir

■ Vincent J. DERUDDER

Basée à Bruxelles, la FECIF «Fédération Européenne des Conseils et Intermédiaires Financiers», représente quelque 500,000 intermédiaires et conseillers financiers européens. La Suisse y est représentée par le biais du GSCGI qui en est membre. Son objectif est de défendre et de promouvoir le rôle joué par les professionnels indépendants de la finance comme le sont les gérants de fortune indépendants, ainsi que de favoriser, au sein de l'Union Européenne, le développement du concept de conseil et celui de l'intermédiation financière. «Certes», comme le souligne son président Vincent Derudder, «elle n'a sans doute pas les moyens de barrer les autoroutes pour faire entendre la voix de ses adhérents, mais elle représente plusieurs milliards d'euros d'épargne collectée annuellement ce qui justifie que les politiciens fassent semblant de l'écouter de temps en temps...».

Les lecteurs de Point de Mire sont familiers avec les «témoignages» de Vincent J. Derudder, cet expert dont les propos sont toujours très directs et francs. Nous lui avons demandé comment il voyait, depuis Bruxelles, la situation actuelle de la place financière helvétique, celle de Genève surtout avec laquelle il est en contact étroit. Très librement il nous fait part de ses réflexions. (JPM)

Le point de vue de Vincent J. Derudder, Président de la FECIF, Bruxelles

Il semble que cette fois-ci les parlementaires européens aient écouté la voix de la raison en renvoyant à leurs chères (au propre comme au figuré) études Monsieur Barnier et ses amis. Si le Parlement européen les avait suivis, c'était la fin des perspectives européennes de marché unique des services financiers (pierre angulaire de la construction européenne), et de nos métiers – au bas mot 2,000,000 de chômeurs en plus...

- Dans la mesure où la Suisse semble vouloir imiter Monsieur Barnier et sa frénésie de réglementation, il y a à craindre que les intermédiaires suisses se trouvent rapidement dans la même panade que leurs collègues européens. Les intermédiaires européens défendent les intérêts financiers de 100.000.000 de consommateurs: ceux-ci sont légitimement très inquiets pour l'avenir de leurs régimes de pension et de retraite, et de leur couverture santé.

- Alors que la situation financière des Etats Européens est si dramatique, l'on peut se demander pourquoi la Commission européenne et les politiciens nationaux sont si pressés d'inventer des nouvelles réglementations dont l'utilité reste à démontrer. La crise n'a pas été déclenchée par le manque de réglementation mais pas la défaillance des autorités régulatrices: il n'y a pas besoin de nouvelle réglementation pour prévenir des escroqueries type Madoff ou pour appliquer une politique raisonnable d'encadrement du crédit!

- Il serait plus simple et plus efficace d'impliquer les professionnels de la finance dans le processus en appliquant le concept de co-régulation et de partage des responsabilités financières et légales: la déresponsabilisation des dirigeants politiques et du monde économique grâce à une sur-réglementation qui sert d'alibi est la cause majeure de la crise.

- La bureaucratie européenne à Bruxelles vit dans un monde d'illusions, en concurrence avec les politiciens nationaux qui eux n'ont qu'une vision à très court terme des réalités: les deux ne sont souvent d'accord que pour justifier ou excuser leurs erreurs et leur mauvaise gestion des affaires publiques. Ils désignent ainsi dans l'autre un coupable tout trouvé de tous les maux de la terre. Les bureaucraties nationales, pesantes, tatillonnes, inutiles sont pour une grande part responsables du déficit chronique des Etats. En France, six millions de fonction-

naires pour soixante millions d'habitants y compris les vieillards et les enfants, c'est de la démence!

Ceux que l'on appelle les pères fondateurs de l'Europe (Adenauer, Monnet, Schumann) étaient de vieux messieurs qui avaient fait la première guerre mondiale et subi la deuxième. Ils voulaient que l'Europe devienne un espace de paix et de liberté.

Le programme de la présente commission tient en quelques principes: restreindre les libertés d'entreprendre, la liberté de choix du consommateur, conjointement avec les bureaucraties nationales travaillant d'arrache pieds à créer plus de frontières, plus de contraintes, plus de restrictions...

Des idéaux du bon vieux temps... aux dérapages bureaucratiques

Au bon vieux temps, une directive, c'était une trentaine de pages, concises, claires, compréhensibles par tous, qui devaient donner un élan à un secteur pour se développer – seul nuisance: la transformation entre les mains des fonctionnaires nationaux en un pensum de plusieurs centaines de pages incompréhensibles et inapplicables. Pour que l'Europe se fasse et survive à la crise et aux conflits du monde, il faut qu'elle reste fidèle aux principes fondateurs, et parmi ces grands principes, il y a la démocratie, d'où le concept de co-régulation auquel nous sommes attachés et dont nous nous faisons l'avocat.

Il faut laisser les consommateurs et l'industrie établir les règles du jeu: les grands principes sont dictés par les politiques à travers les directives, la mise en application doit être le rôle des acteurs, pas de fonctionnaires à la vision restreinte...

Le Plan d'Action pour le Marché Unique des Services Financiers s'articulait autour de quelques grands principes:

- Liberté d'établissement en Europe pour tous les acteurs du secteur, et liberté du consommateur de choisir le produit ou le service qui lui plaît, en fonction de son prix, de ses spécificités, la qualité du produit ou du service, l'assistance après vente, les conditions de financement éventuellement, non pas de normes imposées par l'Etat.
- Pour la protection du consommateur, transparence quant au rôle de l'intermédiaire ou du fournisseur de produits et services, une assurance responsabilité civile professionnelle appropriée, enfin, une qualification professionnelle minimum.

Malheureusement, pour les bureaucraties, l'intermédiaire et le fournisseur sont des filous par principe, et par principe, le consommateur est un imbécile...

Donc, il faut encadrer les intermédiaires et les fournisseurs, les surveiller et en même temps imposer aux consommateurs des choix...

C'est là la conception tout à fait particulière de la démocratie de nos autorités dites de surveillance, le mot surveillance n'étant pas utilisé par hasard...

Quelles sont les motivations de ces fonctionnaires nationaux? Ne nous leurrions pas, pas de langue de bois, elles sont avant tout politiques. Majoritairement, le recrutement de la fonction publique se fait à gauche, sinon très à gauche dans certains pays. La liberté, ils n'aiment pas.

Juriste de formation, Vincent J. Derudder qui bénéficie d'une large expérience des services financiers, est le Président de la FECIF, la Fédération Européenne des Conseils et Intermédiaires Financiers basée à Bruxelles. Expert en assurance, il est également Managing Director de Nucleus (Holding) SCA, une compagnie d'assurance-vie domiciliée au Luxembourg. Il fait partie aussi du groupe d'experts indépendants accrédités auprès de la Commission Européenne (EUSD). Il intervient également régulièrement dans Point de Mire (cf. PdM no 46 - Automne 2011, no 41 - Été 2010, no 32 - Printemps 2008, etc.).

Pour la majorité d'entre eux, le mot «libéral» est presque aussi maudit que celui de «fasciste». Le consommateur n'est qu'un contribuable...

Le pauvre consommateur se croit être un citoyen...

«Pour nous, le consommateur, notre client, est notre fonds de commerce. Si les intermédiaires financiers veulent garder leurs clients, ils ont intérêt à bien les servir. Voilà, la meilleure défense du consommateur!»

Le fonctionnaire connaît très peu des réalités du monde économique sinon rien. Il a une vision restrictive des choses. Il est en faveur du tout-Etat parce que l'Etat est son patron, celui qui le paye et dont il attend tout. Il faut aussi savoir que les élucubrations de nos chers fonctionnaires sont financées par les contributions involontaires des acteurs de l'industrie, ce qui est un comble!

La co-régulation permettrait non seulement de répondre à nos problèmes à nous, mais surtout de permettre à l'Europe des services financiers d'exister:

- Participation de l'industrie au processus législatif,
- Organisation du contrôle *a priori* et *a posteriori* des agréments,
- Participation à la surveillance des transactions,
- Organisation de la formation.

Nous ne voulons pas de «nanny state» - l'Europe n'a pas vocation à devenir un jardin d'enfants...

L'intermédiaire financier c'est comme le médecin de famille, il est le passage obligé et sécurisant entre le patient et la pharmacie ou l'hôpital: le conseil, le guide.

Pour cela, il doit être libre...

